

Code d'article	109.22
Description	SACS SOS AVEC ANSES
Catalogue	COT 43, DEL 57, HOS 193
Date de modification	25/07/2023 15:39:05



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	32+16x43 CM
Matériel	KRAFT
Couleur	NATUREL
Grammage	90 G/M2
Poids net d'une unité (g)	57,60

Codes

Intrastat	48194000
ITF14	18420499109227
EAN13	8420499109220

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	250
	Dimensions paquet (cm)	36,00 x 57,00 x 47,00
	Poids paquet (kg)	15,12
	Volume paquet (m ³)	0,0964440

Carton	Unités / carton	250
	Paquets /carton	1
	Dimensions carton (cm)	36,00 x 57,00 x 47,00
	Poids carton (kg)	15,12
	Volume carton (m ³)	0,0964440

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	4
	Cartons / palette	12
	Conditionnement (U base x couches)	4 x 3
	Poids (kg)	199,20
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé Recyclable Biodégradable Réutilisable



Certificats



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Produit comportant au moins 20% de matières recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.